

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE VINGT QUATRE JANVIER

A LA REQUETE DE :

La société LA CASDEN BANQUE POPULAIRE (anciennement dénommée « CAISSE D'AIDE SOCIALE DE L'EDUCATION NATIONALE-BANQUE POPULAIRE », (CASDEN BANQUE POPULAIRE), société anonyme coopérative de BANQUE POPULAIRE à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX sous le n° B 784.275.778, ayant son siège social 91 cours des Roches à 77186 NOISIEL, agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'administration domicilié en cette qualité audit siège.

LAQUELLE M'A FAIT EXPOSER

Que suite à un commandement de payer afin de saisie immobilière signifié en date du 29/11/2016 à Mme BREITEL Michèle, lequel est demeuré infructueux,

Elle a le plus grand intérêt à faire dresser un Procès-Verbal de description dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Mademoiselle Michèle BREITEL, née le 21 février 1947 à PARIS 14^{ème}, demeurant 25 avenue de Saint-Ouen à PARIS 17^{ème}, ayant pour objet un bien immobilier situé 25 avenue de Saint-Ouen à PARIS 17^{ème}, constitué d'un appartement composé de deux pièces et une cuisine, cabanon n° 22, constituant le lot n° 321 (ancien lot 22).

Qu'elle me requiert d'avoir à me rendre sur place afin de faire toutes constatations utiles.

POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Brigitte PEVERI-MARIONNEAU Huissier de Justice, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant 8 rue de Ventadour PARIS 1^{er}, soussignée,

Après avoir prévenu par courrier simple en date du 11/01/2017, il a été convenu d'un rendez-vous ce jour à 15H30.

Me suis rendue ce jour, à 15 H 30, sur place, 25 avenue de Saint-Ouen à PARIS 17^{ème}, bâtiment D, au 2^{ème} étage, couloir gauche, 1^{ère} porte droite, où étant en présence :

- des Ets BIDEAULT en la personne de Mr Pierre BIDEAULT, serrurier, dont le siège est 32 Avenue de la Haute Futaie 94350 VILLIERS SUR MARNE ,

- de l'EURL ARIANE ENVIRONNEMENT en la personne de Mr Rui RIBERO, Diagnosticien, dont le siège est 11 avenue Jean Jaurès 93220 GAGNY, j'ai fait les constatations suivantes :

L'appartement est situé dans un ensemble immobilier, au fond de la cour avec jardin, à gauche dans le bâtiment D, au 2^{ème} étage, couloir gauche, 1^{ère} porte droite.

La porte d'accès à l'appartement se situe sur un balcon courant, desservant plusieurs appartements. Il existe quelques jardinières sur le garde-corps et le long de la coursive.

Les appartements desservis par cette coursive donnent sur une cour d'école.

Mme BREITEL me donne accès.

L'appartement est constitué de deux pièces avec une petite cuisine et une petite salle d'eau.

On accède directement dans la pièce principale par une porte à un ouvrant, partie haute vitrée, équipée de barreaux, dans un état vétuste et fermée par une serrure MOTURA.

LA PREMIERE PIECE PRINCIPALE

Le sol est un parquet en état très usagé.

Les murs et le plafond sont en peinture en état très usagé. Il existe des traces de travaux commencés mais non terminés.

Toutes les structures en bois situées en imposte des portes sont visibles.

À droite en entrant, je note une petite fenêtre à un ouvrant, équipée de barreaux, donnant sur les coursives.

Je note qu'il n'existe pas de chauffage hormis un radiateur électrique à bain d'huile, sur roulettes. Il existe un compteur électrique très ancien, qui semble être sans différentiel. L'installation électrique est très vétuste et ne satisfait pas aux normes de sécurité.

LA CUISINE

On accède sur la petite cuisine par un passage sans porte.

Le sol est carrelé, en état usagé.

Les murs sont en peinture en état très usagé. Il existe une grille d'aération en partie haute et en partie basse des murs, donnant sur la coursive.

Le plafond présente une grande fissure ouverte, avec une peinture usagée et des traces d'un ancien dégât des eaux.

Il existe une fenêtre à un ouvrant équipée de barreaux, donnant sur la coursive.

Je note un combiné kitchenette, en état vétuste.

Il existe un chauffe-eau de marque ELM LEBLANC en état usagé et vétuste.

Je note la présence d'un compteur à gaz et d'un compteur d'eau.

Je note que l'ensemble de cette cuisine est très vétuste.

LA DEUXIEME PIECE

On accède sur une deuxième pièce sans porte.

Je fais les mêmes constatations concernant l'état du parquet, des murs et du plafond. Je note un quadrillage de plusieurs fissures en plafond.

Il existe une fenêtre à structure bois donnant sur le jardin de la résidence.

Je note une cheminée en plâtre peint. Il existe une niche de chaque côté de la cheminée, celle de droite est fermée par une porte et sert de placard.

LA SALLE D'EAU

On y accède par une porte bois en état usagé.

Le sol est carrelé en état d'usage.

Les murs sont carrelés dans la zone de la douche.

Je note à droite une peinture en état usagé.

Il existe la trace de dépose d'une ancienne cheminée où le conduit noirci apparaît dans l'angle contigu à la cuisine. Je constate que la gaine d'évacuation des gaz brûlés du chauffe-eau n'est pas raccordée sur l'extérieur.

En partie haute du mur contigu à la cuisine, il existe un espace vide qui communique avec la cuisine.

Je note un petit lavabo, et un receveur de douche. L'ensemble est vétuste.

Au rez de chaussée à droite du bâtiment D, il existe plusieurs petits cabanons, fermés par des portes, le cabanon n°22 fait partie du lot 321.

L'appartement se situe dans un ensemble immobilier desservi par les moyens de transport urbains métro ligne 13 et autobus ligne 81 Chatelet- porte de Saint Ouen.

Le quartier est commerçant.

En annexe au présent les diagnostics obligatoires.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

Je me suis retirée à 16 H 00.

ET DE TOUT CE QUI PRECEDE J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Brigitte PEVERI-MARIONNEAU
Huissier de Justice
8, rue de Ventadour
75001 PARIS

